Les Brefs du Plan

N° 19 • 11 octobre 2022



Femme et écart d'âge entre les époux au Maroc

Bouchra EL BIDAOUI, HCP, Centre d'études et de recherches démographiques

l'occasion de la Journée nationale de la Femme, célébrée chaque année le 10 octobre, on présente une note sur la tendance et les niveaux de l'écart d'âge entre les époux, ainsi qu'un essai d'explication de ce phénomène à travers les caractéristiques des femmes dans le contexte marocain. Les sources des données utilisées sont celles des Enquêtes nationales sur la population et la santé familiale de 2004, 2011 et 2018.

Niveaux et tendance de l'écart d'âge moyen entre les époux au Maroc

Dans la majorité des pays, la femme est la cadette dans le couple, et les écarts d'âge entre les époux enregistrent, parfois, des valeurs relativement élevées, particulièrement dans les pays arabo-musulmans où les traditions et les normes sociales nourrissent et accentuent cette pratique.

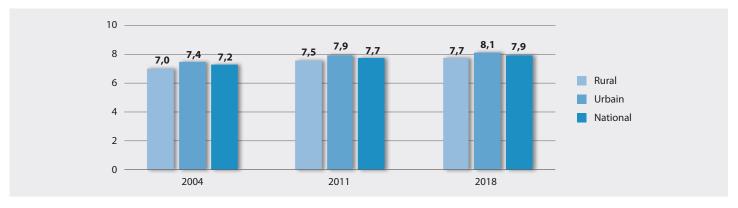
Au Maroc, la moitié des couples avaient une différence d'âge de plus de 6 ans en 2004 et de plus de 7 ans en 2011 et 2018. Quant à l'écart d'âge moyen (1), il est passé de 7,2 ans en 2004 à 7,7 ans en 2011, puis à 7,9 ans en 2018 (figure 1). Selon les milieux de résidence, les écarts d'âge moyens ne sortent pas du lot et gardent la même tendance. Les couples vivant en milieu urbain ont un écart d'âge moyen d'environ 7,4 ans en 2004, 7,9 ans en 2011 et 8,1 ans en 2018. Les

couples vivant en milieu rural ont des écarts d'âge moyens inférieurs de 0,4 an par rapport aux couples urbains et ce pour les trois années d'enquête.

Cette augmentation de l'écart d'âge moyen, constatée à l'échelle nationale depuis 2004, résulte de la diminution de la part des femmes mariées avec des hommes plus jeunes ou de même âge (2), d'un côté, et de l'augmentation de la part des femmes mariées avec des hommes plus âgés, de l'autre. En effet, en 2018, il est constaté que 87,1% des femmes sont plus jeunes que leurs maris, 9,5% ont le même âge et 3,4% seulement sont plus âgées. Ces pourcentages étaient respectivement de l'ordre de 82,9%, 12,0% et 5,1% en 2004. En plus, tel qu'illustré par la figure 2, le pourcentage des couples ayant des écarts d'âge allant de 2 à 9 ans est en baisse, alors que celui des couples ayant des écarts entre 10 et 20 ans est en progression dans le temps.

Figure 1

Tendance de l'écart d'âge moyen entre les époux au niveau national par milieu de résidence



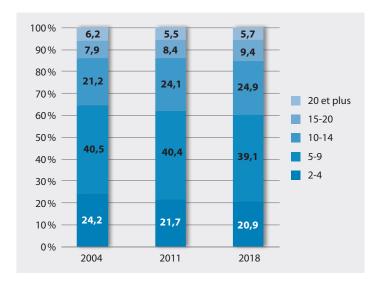
Source : élaborée par l'auteure à partir des données des ENPSF de 2004, 2011 et 2018.

^{1.} L'écart d'âge entre les époux est calculé à partir de l'âge des époux au moment de l'enquête en soustrayant l'âge de la femme de celui de l'homme.

^{2.} Les époux considérés comme ayant le même âge ont \pm 1 an de différence.

Les Brefs du Plan

Figure 2 Évolution de la répartition des couples dont la femme est plus jeune que son époux selon les groupes d'écart d'âge



Source : élaborée par l'auteure à partir des données des ENPSF de 2004, 2011 et 2018.

Préférences des hommes et des femmes en termes d'âge du partenaire

Les niveaux des écarts d'âge observés entre les époux peuvent être une réponse aux préférences des partenaires en matière d'âge qui sont fréquemment dirigées par les rôles sexués traditionnels et par un processus psychologique inconscient de reproduction et de survie (Bergstrom & Bagnoli, 1991; Buss, 1989). En effet, les hommes, dont l'objectif est de perpétuer la lignée et d'augmenter leurs chances de procréation, optent généralement pour des femmes plus jeunes qui ne subissent pas la pression de l'horloge biologique, et les femmes se penchent vers les hommes ayant un statut économique stable qui assurera la sécurité et le confort matériel de leurs enfants et accroîtra par conséquent leur chance de survie.

De plus, les hommes valorisent, globalement, les conditions physiques et la beauté qui sont souvent associées à la jeunesse chez les femmes, alors que leurs homologues féminins mettent en avant plutôt la maturité et le sens des responsabilités. Ces divergences dans les préférences conduisent à ce que les hommes cherchent des femmes plus jeunes et les femmes des hommes plus âgés.

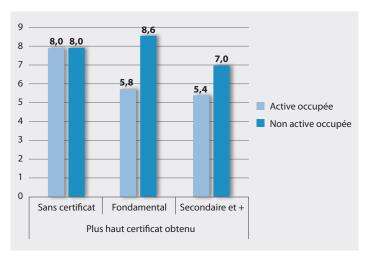
Au Maroc, à notre connaissance, il n'y a pas de statistiques officielles sur les préférences en termes d'âge du partenaire. Cependant, les résultats de l'Enquête internationale sur les valeurs, menée au Maroc en 2021, montrent la persistance des idéologies associées aux rôles sociaux des deux sexes. Il s'avère que 56,2 % des enquêtés sont d'accord que les hommes devraient avoir davantage accès au travail que les femmes lorsque les emplois sont rares, et 61,5 % approuvent

qu'être une femme au foyer est tout aussi épanouissant que d'occuper une activité rémunérée. Ces idéologies influencent le choix du partenaire et le calendrier de nuptialité et, par la suite, la différence d'âge entre les époux.

Écart d'âge du couple, statut d'activité et niveau d'instruction de l'épouse

Selon les données de l'ENPSF de 2018, il ressort que le statut de l'activité des femmes influence la différence d'âge. En effet, l'écart d'âge dans les couples dont l'épouse ne travaille pas s'élève à 8,1 ans en moyenne contre 6,6 ans dans les couples où la femme occupe une activité professionnelle. Et si ces dernières ont un diplôme du niveau de l'enseignement secondaire et plus, alors cette différence d'âge baisse à 5,4 ans (figure 3). Ainsi, les femmes instruites et actives occupées sont plus enclines à se marier avec des hommes d'âge proche. Ceci trouve en partie son explication dans le fait que les femmes qui ont intégré les universités ou les écoles supérieures ont de grandes chances de rencontrer des hommes d'âge similaire ou proche au cours de leurs années d'étude. De plus, elles sont plus susceptibles de décrocher des emplois rémunérés qui leurs assurent une autonomie financière et diminue par conséquent l'attractivité des hommes ayant un statut économique supérieur, fréquemment plus âgés.

Figure 3
Écart d'âge moyen entre les époux selon le niveau d'instruction et le statut d'activité de l'épouse, 2018



Source: élaborée par l'auteure à partir des données de l'ENPSF de 2018.

Écart d'âge du couple et âge moyen au premier mariage de l'épouse

L'écart d'âge entre les époux varie aussi en fonction de l'âge d'entrée des femmes en première union. Toujours selon la même source de données, l'écart d'âge moyen enregistre une valeur de 5,7 ans pour les femmes ayant contracté

Les Brefs du Plan

leur mariage entre 25 et 34 ans, alors qu'il s'élève à 8,9 ans pour celles ayant contracté leur mariage entre 18 et 19 ans. Quant aux femmes mariées avant l'âge de 18 ans, l'écart d'âge enregistre pour ce groupe une moyenne de 10 ans. Ce résultat pourrait s'expliquer par le changement des préférences des femmes en fonction de leur âge, qui sont probablement plus centrées sur les traits de personnalité (stabilité émotionnelle, intelligence, ambition...) et moins sur le statut économique, ou les deux à la fois dans les âges avancés. De plus, le déficit des jeunes hommes sur le marché matrimonial – les femmes se trouvent nombreuses dès un jeune âge sur le marché matrimonial alors que les hommes y entrent en retard pour accumuler les ressources financières (3) – poussent les jeunes femmes à se marier avec des hommes plus âgés.

Conclusion

L'écart d'âge entre les époux est une dimension sociodémographique qui n'est pas sans impact sur le statut de la femme autant dans le couple que dans la société, particulièrement dans les rapports de genre puisque l'homme cumule le pouvoir d'être masculin et celui d'être plus âgé. Comprendre les mécanismes régissant cette pratique est donc primordiale. Il ressort de cette note que l'écart d'âge entre les époux est en augmentation et s'établit à 7,9 ans en 2018. Ce niveau est probablement une réponse aux préférences des hommes et des femmes en termes d'âges du partenaire qui sont souvent influencées par les rôles sociaux des deux sexes. Par ailleurs, la note révèle que le statut d'activité, le niveau d'instruction et l'âge moyen au premier mariage de l'épouse sont des déterminants potentiels de l'écart d'âge entre les époux.

Références

- Bergstrom T.C. & Bagnoli M. (1991), «Courtship as a waiting game», *Journal of political economy*, 101(1), 185-202.
- Buss D.M. (1989), « Sex differences in human mate preferences: Evolutionary hypotheses tested in 37 cultures », Behavioral and brain sciences, 12(1), 1-14.
- Ministère de la santé (2005), Enquête sur la population et la santé familiale (EPSF) 2003-2004.
- Ministère de la santé (2012), Enquête nationale sur la population et la santé familiale (ENPSF) 2011.
- Ministère de la santé (2019), Enquête nationale sur la population et la santé familiale (ENPSF) 2018.
- World values survey association (2020), Enquête internationale sur les valeurs, 2017-2022. https://www.worldvaluessurvey.org/WVSOnline.jsp.

^{3.} Généralement, ce choix des hommes est souvent influencé par les rôles sexués traditionnels qui imposent aux hommes d'être le principal pourvoyeur de la famille.